

PROJET
DE L'INSTITUT
DU CENTRE HOSPITALIER
DE LA REGION DE SAINT OMER
2020 - 2023

COMPRENDRE

AGIR

TRANSFERER



IFSI/IFAS
DU CENTRE HOSPITALIER DE LA REGION DE SAINT OMER
Pavillon Artois
Route de Blendecques
BP 60357
62505 SAINT OMER Cédex

 03 21 88 74 40

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1. Présentation de l'Institut de Formation.....	3
1.1 Statut	3
1.2 Contexte.....	3
2. Le Projet Pédagogique.....	6
2.2 Les valeurs d'équipe	7
2.3 Les valeurs attendues des formateurs dans la relation pédagogique.....	7
2.4 Les orientations pédagogiques.....	8
2.5 Les axes du projet	9
3. Le projet de formation	10
3.1 L'accompagnement pédagogique.....	10
3.2 L'évaluation	11
4. La formation AS.....	11
4.1 Les objectifs de la formation	11
4.2 Les méthodes et les moyens pédagogiques.....	12
4.3 L'alternance.....	12
4.4 Le suivi pédagogique.....	12
5. L'évaluation du projet.....	13
6. La démarche qualité	13
La politique qualité 2020-2022	13
CONCLUSION.....	16

INTRODUCTION

Le projet de l'Institut de Formation du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer est le fruit de la réflexion et du travail de la Direction et de l'équipe pédagogique.

Le projet pédagogique précédent, élaboré en 2015, a évolué pour devenir Projet de l'institut. Son évolution est aussi liée aux modifications réglementaires de la formation, notamment l'universitarisation et la mise en place de Parcoursup pour les étudiants en soins infirmiers. Les méthodes pédagogiques auprès du public étudiants et élèves se sont également modifiées.

Notre projet veut donc aujourd'hui répondre à trois objectifs :

- Adapter au mieux l'offre de formation aux besoins en santé du territoire et à l'évolution des métiers soignants, afin d'amener nos étudiants et élèves à devenir des étudiants opérationnels.
- Fédérer une équipe de professionnels autour d'un projet commun pour l'étudiant et élève.
- Valoriser les projets et actions de l'équipe pédagogique

Aussi depuis 2017 a été mis en place la transversalité, au bénéfice de l'étudiant, avec pour objectifs de :

- Développer la cohésion et la collaboration en équipe
- Coordonner la réflexion pédagogique pour créer le lien entre chaque responsable d'U.E
- Assurer la continuité dans la conduite des U.E sur tout le parcours de l'étudiant

La responsabilité des Unités d'Enseignements est répartie en fonction de leur complexité par groupes de 2 ou 3 formateurs. Ils sont responsables de la construction et de la coordination sur l'ensemble du parcours de formation des apprenants et font appel à l'ensemble de l'équipe.

Si le cadre de la formation (réglementation, référentiel de formation infirmière, programme de formation aide-soignant) est défini et formalisé, le projet de l'institut s'attache à lui donner un sens.

Ce projet repose donc sur une démarche prospective, stratégique et participative qui s'attache à analyser la situation actuelle de l'institut et à prendre en compte les évolutions futures

Il formalise aussi l'engagement d'une institution, d'une équipe pédagogique, pour accompagner les étudiants et élèves vers la professionnalisation. Il signe notre volonté d'améliorer toujours la qualité de formation, à partir d'une réflexion constante et d'une mise en perspective des évolutions de la formation et des métiers.

Ecrite pour trois ans, il se veut un repère *pour les étudiants et élèves*, pour l'équipe de formateurs, mais aussi pour nos interlocuteurs et partenaires privilégiés (Conseil Régional, ARS, établissements d'accueil de nos étudiants et élèves en stage,...).

Il s'inscrit enfin dans un projet d'établissement, celui du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer pour qui la formation des professionnels paramédicaux est essentielle à l'amélioration des prises en charge ainsi qu'à la réponse pertinente aux besoins de santé dans l'Audomarois, sur le Littoral et la Région.

1. Présentation de l'Institut de Formation

1.1 Statut

L'Institut de Formation est un établissement public, qui a pour support administratif et juridique le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer.

L'établissement regroupe :

- Un Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I)
- Un Institut de Formation d'aides-soignants (I.F.A.S)

Histoire

Le 26 septembre 1973, l'école d'infirmières de Saint-Omer ouvre ses portes avec une capacité d'accueil de 40 élèves. En 1992, c'est la fin de la formation spécifique des Infirmier(e)s de Secteur Psychiatrique. Entre 1992 et 2009, la formation dure 3 ans et demi, les écoles d'infirmières deviennent des Instituts de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) et les élèves, des étudiant(e)s en soins infirmiers (ESI). A ce jour, l'IFSI de Saint-Omer a un quota de 71 étudiants.

En 1996, la formation d'aide-soignant(e) est ouverte. En 2005, le nouveau référentiel permet l'obtention d'un Diplôme d'Etat. A ce jour le quota est de 50 élèves.

1.2 Contexte

Contexte sanitaire et social du territoire

L'IFSI/ IFAS se situe dans le deuxième territoire de démocratie sanitaire, le plus peuplé de la Région Hauts de France (1 465 000 habitants, **source ARS, Déc 2016**), et plus précisément dans l'audomarois et sur le territoire de Saint Omer composé de 4 communautés de communes et d'une communauté d'agglomération.

Il est positionné sur le territoire en tant qu'organisme de formation aux métiers de la santé. Il travaille avec les lycées et les centres d'orientation en matière de recrutement des futurs étudiants et élèves et dans le cadre de la continuité des projets professionnels. L'institut participe dans ce cadre-là à de nombreux forums.

Les indicateurs de santé suivants caractérisent la population de l'audomarois :

- 8% de personnes âgées de plus de 75 ans
- Une baisse de la mortalité
- Un nombre élevé de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire
- Un taux de chômage de 12,6% chez les actifs

- Les pathologies les plus souvent rencontrées : le diabète, le cancer, les maladies cardiaques et cardio-vasculaires, les pathologies mentales, l'obésité, l'addiction au tabac et à l'alcool.

Dans la Région Hauts de France, les infirmiers et les aides-soignants représentent deux tiers des emplois concernés par les formations paramédicales.

Le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer

Le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer, seul établissement public de santé dans la zone de proximité de la ville de Saint-Omer (7 kilomètres) est établi sur le site d'Helfaut dans le département du Pas-de-Calais qui regroupe Dunkerque, Calais, Boulogne, Berck, Montreuil et Saint-Omer.

Le CHRSO travaille en partenariat avec le Centre Hospitalier d'Aire sur la Lys ; ils relèvent d'une direction commune, chaque établissement conservant sa personnalité juridique et son autonomie financière.

De structure pavillonnaire, le CHRSO propose 537 lits et places :

- MCO : 303 lits et places
- SSR : 114 lits et places
- USLD : 70 lits
- EHPAD : 50 lits

Il est organisé autour de six pôles.

- Le pôle urgences-SMUR- Réanimation, unité de surveillance continue, unité de consultations de soins ambulatoires, activité dépôt de sang, addictologie et unité de liaison. L'USMP (maison d'arrêt de Longuenesse).
- Le pôle médecine : Médecine interne, oncologie, gériatrie dont une équipe mobile, gastro-entérologie, pneumologie, cardiologie, hospitalisation programmée à durée déterminée, les explorations fonctionnelles et la réadaptation cardiaque et l'UTEP.
- Le pôle chirurgie et anesthésie : Chirurgie générale, digestive, urologique, vasculaire, orthopédique et traumatologique, ophtalmologique, ambulatoire et bloc opératoire et bloc obstétrical, anesthésie.
- Le pôle Mère-Enfant : Maternité, grossesses pathologiques, gynécologie et pédiatrie.
- Le pôle dépendance et maintien de l'autonomie : l'Unité de Soins Longue Durée (USLD), et EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), le laboratoire d'analyse du mouvement, isocinétisme, et les services de médecine physique et de réadaptation et de soins de suite et de réadaptation, un

centre de la douleur avec une équipe mobile de soins palliatifs ,une unité de soins palliatifs de 10 lits, et une équipe mobile SSR.

- Le pôle prestataires : le laboratoire, la pharmacie (automate de distribution de doses unitaires de médicaments, robot automatisant), l'imagerie médicale (IRM, scanner, échographie, systèmes d'archivage et de réseaux d'images) l'équipe opérationnelle d'hygiène et l'équipe centrale d'hygiène, Stérilisation.

Le Projet Médical 2016-2020 2^{ème} génération du Centre Hospitalier de la Région de Saint Omer et du Centre Hospitalier d'Aire sur la Lys se décline selon les axes suivants :

- Prioriser les activités d'excellence et les valoriser au sein de l'offre de soin GHT
- Développer avec les partenaires les missions de l'établissement dans le cadre des priorités de santé publique
- Poursuivre le développement des activités ambulatoires et programmées
- Renforcer l'adaptation des organisations pour en améliorer la performance

Le projet de soins :

Marquant la volonté commune de travailler au plus près de l'établissement d'adossement, avec les professionnels qui contribuent à la formation de nos étudiants et élèves, l'axe suivant a été défini pour le projet de soins paramédical.

Axe 4 : Poursuivre et pérenniser les projets en inter relation favorisant une culture commune entre les professionnels du CHRSO et l'équipe pédagogique et les étudiants, élèves de l'IFSI IFAS, sur la base de valeurs partagées.

Organisation logistique et administrative

L'Institut de Formation a une capacité d'accueil de 71 étudiants infirmiers par année de formation et 50 élèves aides-soignants.

Il dispose d'une salle de conférence, de 3 salles de cours magistraux, de 9 salles de Travaux Dirigés et de 4 salles de Travaux Pratiques. Un Centre de Documentation et d'Information et une salle informatique.

L'équipe est composée de :

- 1 Directeur des Soins
- 1 Adjoint de direction
- 15 cadres formateurs à temps plein
- 1 documentaliste à temps plein
- 3 secrétaires à temps plein
- 1 agent d'entretien à temps plein

L'Institut de Formation est ouvert toute l'année, en période de vacances scolaires, sauf sur les vacances de Noël

2. Le Projet Pédagogique

Le projet pédagogique repose sur des valeurs que l'équipe a identifiées. Ces valeurs partagées sont le socle des actions de formation menées à l'IFSI IFAS du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer.

2.1 Les principes pédagogiques (annexe 1)

En lien avec les recommandations du référentiel de formation, nous nous référons à une orientation socioconstructiviste : « les objectifs de cette approche sont de favoriser la **réflexivité**, la **responsabilité** et l'**autonomie** de l'apprenant. L'étudiant doit être à même de transférer ses connaissances, de faire des liens, d'agir en situations complexes de soins. Dans cette approche, la connaissance est activement construite par l'apprenant et non passivement reçue de l'environnement. »¹

La formation est basée sur le principe de l'**alternance** entre temps d'enseignement et temps de stage.

Au cours des 3 ans de formation, l'étudiant va construire progressivement ses compétences infirmières en **se confrontant à des situations professionnelles emblématiques**, tant en stage qu'à l'IFSI, favorisant par la même l'intégration des savoirs.

En stage, l'étudiant sera confronté à des situations réelles qui seront également source d'apprentissage. Ainsi pour agir avec pertinence dans des situations toujours différentes car liées à l'humain, il sera amené à mobiliser ses différents savoirs théoriques et expérientiels.

Pour ce faire, la formation est structurée autour de l'étude de situation donnant aux étudiants la possibilité de travailler trois paliers :

- ✓ « **COMPRENDRE** » l'étudiant acquiert les savoirs, savoir-faire, savoir être nécessaires à la compréhension des situations.
- ✓ « **AGIR** » l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action.
- ✓ « **TRANSFERER** » l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

¹ Marie PETRUS-KRUPSY-Perspectives soignantes, septembre 2014
Infirmière Ph.Dc, Cadre de santé, Institut de formation en soins infirmiers, Valence, France, membre de RésIdoc

Pour comprendre la liaison entre savoirs et actions, le développement d'une **posture réflexive** est initié dans le cadre de l'analyse de situation, du travail de fin d'étude et du suivi pédagogique.

Ces temps de réflexion permettent à l'étudiant de se questionner sur sa propre pratique, d'établir des liens entre les connaissances et les recommandations professionnelles. De fait, ils participent à la construction de son identité professionnelle.

Le **parcours de formation est individualisé**, il tient compte de la progression de chaque étudiant reconnu dans sa singularité et dans sa manière d'acquérir des compétences.

2.2 Les valeurs d'équipe

- engagement
- motivation
- solidarité et confiance mutuelle
- sentiment d'appartenance
- travailler ensemble pour accomplir un objectif commun
- objectifs individuels en phase avec l'objectif commun

2.3 Les valeurs attendues des formateurs dans la relation pédagogique

Dans le champ professionnel, les valeurs sont des références communes fondant la conduite professionnelle de chacun.

Une valeur agit comme un principe idéal auquel se réfèrent communément les membres de la collectivité pour fonder leurs jugements et pour diriger leur conduite.

Elles sont identifiées de façon collective et diffusées auprès de tous les acteurs.

Elles constituent un cadre de référence utile.

Les principales valeurs retenues et qui sous-tendent le projet de formation sont des valeurs de type humaniste, et sont en lien avec les valeurs professionnelles telles que la dignité et le respect, l'authenticité, la confiance, l'équité dans l'accompagnement.

➤ **DIGNITE ET RESPECT**

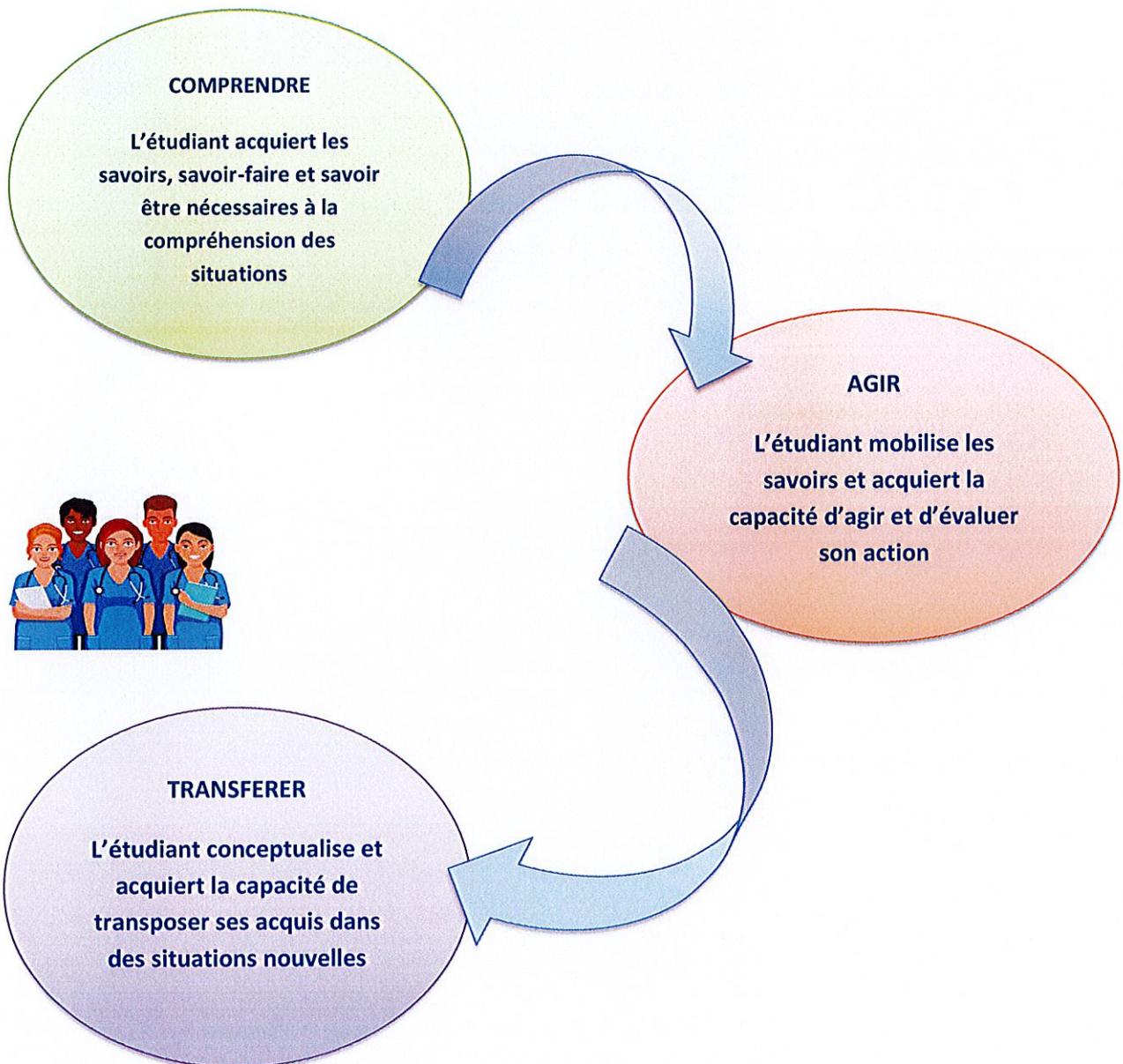
La dignité humaine fait référence à une qualité liée à l'essence même pour chaque homme, ce qui explique qu'elle est la même pour tous.

Toute personne mérite le respect. Il est la base de toute relation interpersonnelle, pédagogique et soignante témoignant d'une ouverture d'esprit à l'autre qui est une personne singulière considérée dans ce qu'elle est, avec son histoire, son parcours de vie, ses capacités, ses limites et ses différences.

ANNEXE 1

PRINCIPES DE LA FORMATION

PRINCIPES PEDAGOGIQUES



➤ L'AUTHENTICITE

Elle se traduit par la manifestation de ce qu'est la personne. Elle autorise à exprimer ses ressentis, ses émotions et de dire là où elle en est de façon naturelle et sincère dans la limite de ne pas nuire à l'autre et de ne pas se nuire.

L'authenticité exige de l'honnêteté dans le cadre de des obligations professionnelles.

➤ LA CONFIANCE

Elle se décline dans la confiance en l'autre : apprenant, formateur, tuteur...

Confiance dans la capacité de l'élève, l'étudiant à apprendre, en son évolution et dans ses potentiels.

Confiance dans l'institut, dans les orientations pédagogiques, dans les décisions prises et dans les règles posées.

Ceci nécessitant l'équité dans l'accompagnement et les stratégies mises en place.

➤ L'EQUITE

Elle repose sur la volonté à comprendre les personnes et à leur donner ce dont elles ont besoin.

L'équité vise à promouvoir la justice, ce sera un axe important de l'accompagnement pédagogique.

2.4 Les orientations pédagogiques

Elles se déclinent ainsi :

- Favoriser le développement de l'étudiant ou de l'élève dans un processus réflexif et l'accompagner dans la construction de son identité professionnelle propre
- Mesurer l'acquisition et la mobilisation des savoirs par l'étudiant ou l'élève afin qu'il s'inscrive dans une démarche d'analyse de ses pratiques professionnelles
- Amener l'étudiant ou l'élève à adhérer à un questionnement éthique et s'appropriier les valeurs professionnelles dans le cadre de sa formation et de son exercice futur

De ces orientations se dégagent 4 axes principaux que nous privilégions dans notre dispositif de formation.

2.5 Les axes du projet

L'accompagnement des étudiants et élèves

L'accompagnement se décline tout au long du parcours de formation, et se veut individualisé. Notre démarche vise à aider la personne à cheminer, se construire et atteindre ses objectifs.

C'est ainsi que, dans une dynamique d'échanges et de confiance mutuelle, l'étudiant ou l'élève est amené à devenir acteur de sa formation en développant ses compétences dans un processus réflexif afin de construire son projet et son identité professionnelle.

La professionnalisation

L'accompagnement pédagogique des étudiants et élèves a pour finalité la professionnalisation. Pour cela, l'équipe pédagogique s'inspire notamment de :

Wittorski R., pour qui la professionnalisation est : » un processus de fabrication d'un professionnel, autonome, responsable, adaptable, se développe par l'appréhension d'une variété de situations concrètes, l'acquisition de compétences, l'expérience de soi, des autres, des choses et de la pratique de la réflexivité. »

Et de Pennaforte A, pour qui « la professionnalisation vise par l'articulation entre les situations de travail très concrètes dans des contextes changeants, et des apports théoriques, à favoriser le développement des compétences des infirmiers, c'est-à-dire faire des étudiants infirmiers, des infirmiers aguerris et adaptables. »

Ainsi, la formation et le développement de compétences existent ensemble dans une finalité de professionnalisation.

L'alternance : support au processus de professionnalisation

L'alternance est un fondement de la formation infirmière et aide-soignante.

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière, un partenariat a été engagé dès septembre 2009 avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (U.L.C.O).

Cet accès permet de développer la capacité à produire des travaux permettant d'asseoir la reconnaissance des professionnels capables d'analyser, et par conséquent de faire évoluer les pratiques.

Les stages proposés aux étudiants infirmiers et élèves aides-soignants de l'IFSI/ IFAS du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer se situent dans des structures hospitalières publiques, privées, des structures médicosociales et des structures de prise en charge à domicile qui permettent d'assurer de la diversité et de respecter les types de stages obligatoires.

L'IFSI/ IFAS s'appuie notamment sur son établissement d'adossement qui est le Centre Hospitalier de la Région de Saint Omer. D'ailleurs un groupe de travail collaboratif sur le stage est mis en œuvre.

Le partenariat

L'IFSI IFAS développe différents partenariats :

- Avec le CHRSO (interventions des professionnels dans certaines unités d'enseignement, participation des étudiants à des manifestations et actions de prévention...)
- Dans le cadre de la promotion et de l'éducation à la santé (service sanitaire, actions de santé publique avec différentes structures, accompagnement par les étudiants de personnes en situation de handicap)
- Dans le cadre de la mutualisation avec l'IFSI de Saint Venant, des cours sont réalisés en visio conférence

3 Le projet de formation

La formation répond aux textes de références en prenant en compte le cadre légal et réglementaire des professions infirmières.

Le projet de formation est décliné par projet d'année.

Ces enseignements favorisent l'analyse réflexive de l'apprenant. (Annexes 2 et 3)

3.1 L'accompagnement pédagogique

Il est formalisé au travers de procédures. Il a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans son processus de professionnalisation. Il se décline sur les 3 ans de formation par :

➤ L'accompagnement pédagogique individuel :

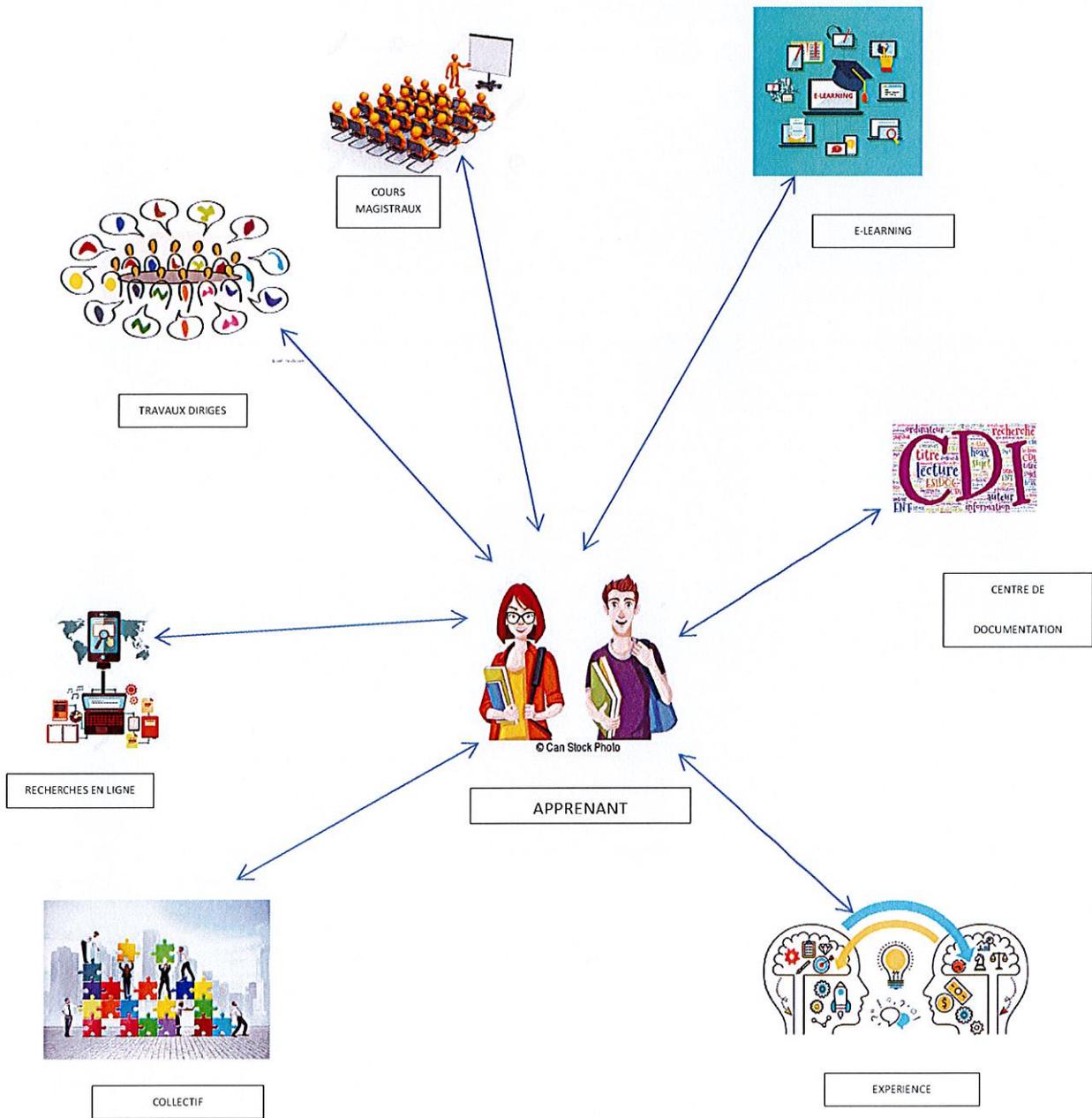
Il est assuré par un cadre formateur sur les 3 années de formation. Il permet à l'étudiant dans une dynamique d'échange, d'être acteur autonome et responsable dans la construction de son projet professionnel, en mobilisant ses potentiels.

➤ L'accompagnement en stage :

Celui-ci est assuré à la fois par le maître de stage, le tuteur de stage, les professionnels de proximité et par le cadre formateur de suivi pédagogique.

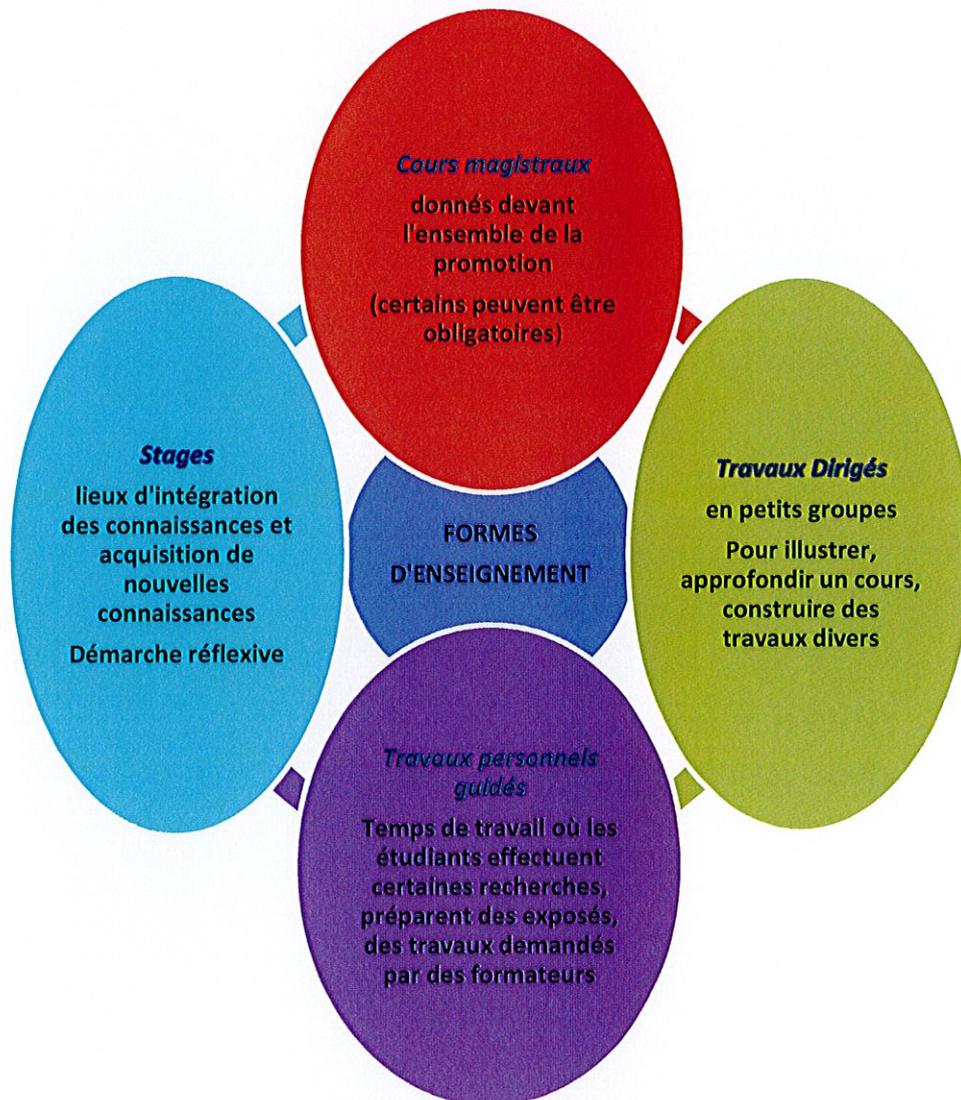
ANNEXE 2

MODALITES PEDAGOGIQUES



ANNEXE 3

FORMES DES ENSEIGNEMENTS



➤ *L'accompagnement du mémoire de fin d'études :*

L'étudiant est accompagné de façon collective et individualisée dans l'élaboration de son mémoire de fin d'études.

➤ *L'apprentissage des activités de soins chez les étudiants infirmiers :*

- Les travaux pratiques
- Les séances de simulation en santé

3.2 L'évaluation :

Est réalisée selon les modalités et critères préconisés dans le référentiel de formation, et précisée dans le projet de formation par année.

4 La formation des aides-soignants

Les enseignements sont assurés par les cadres de santé formateurs de l'Institut et des intervenants extérieurs. La volonté de l'équipe pédagogique est d'intégrer des professionnels experts dans leurs domaines pour partager leurs expériences concrètes et susciter l'intérêt de l'élève.

4.1 Les objectifs de formation :

L'objectif général :

est de permettre à chaque élève d'acquérir des compétences lui permettant de contribuer à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extrahospitalier et, en tant que de besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage.

La formation doit permettre à chaque élève de devenir un professionnel prêt à l'exercice, en recherchant la qualité de chaque intervention, tant au niveau des actes liés au soin du corps qu'à la relation avec la personne soignée, le tout dans un esprit de collaboration avec les équipes de soins.

Cette formation permet de développer le sens de l'initiative et de l'anticipation pour un exercice professionnel responsable.

Les objectifs spécifiques :

- Accompagner de manière individualisée, les élèves se destinant de façon engagée au métier d'aide-soignant, dans l'acquisition des compétences professionnelles exigées pour l'exercice futur du métier dans les différents domaines d'activités,
- éveiller, susciter et/ou développer auprès des élèves un état d'esprit de sollicitude, d'investissement et de recherche de progression continue dans l'exercice de leur futur métier.

4.2 Les méthodes et moyens pédagogiques :

L'interactivité est prédominante dans notre pédagogie auprès d'un public qui fait preuve de curiosité et de motivation. Les élèves sont dans le partage d'expériences et acteurs de leur formation. Notre rôle est de faire émerger leurs ressources de par la confrontation. Notre préoccupation est l'alternance de CM, de TD et de TP pour favoriser l'assimilation des connaissances et la mise en application dans la pratique professionnelle.

Des ateliers de simulation de basse fidélité sous forme procédurale sont organisés pour développer des habiletés et adopter une posture soignante.

4.3 L'alternance :

Les stages proposés aux élèves aides-soignants de l'IFAS du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer se situent dans des structures hospitalières publiques, privées, des structures médicosociales et des structures de prise en charge à domicile qui permettent d'assurer de la diversité et de respecter les types de stages obligatoires.

4.4 Le suivi pédagogique :

➤ Suivi pédagogique collectif :

- Préparation de stage : Préparation des objectifs
- Exploitation de stage

Suivi pédagogique individuel :

- Après chaque stage, le formateur référent pédagogique veille à l'acquisition des compétences en stage et vérifie si le parcours de stage est adapté en fonction des résultats.

- Un entretien annuel est planifié en milieu de formation. Il est axé sur la progression de l'apprentissage théorique et pratique, ainsi que le projet professionnel. Le formateur accompagne l'élève pour identifier ses ressources et ses difficultés.

5 *L'évaluation du projet :*

Le projet pédagogique est évalué annuellement au travers du bilan d'année, mais aussi au fur et à mesure des années scolaires par les outils de notre système qualité. Cette évaluation s'appuie sur les revues de processus, sur le bilan annuel, qui aborde la formation théorique, clinique et l'accompagnement pédagogique.

6 La démarche qualité

L'institut du CHRSO est certifié depuis juin 2008. Le choix de la norme ISO 9001 a été retenu pour sa reconnaissance internationale et en l'absence de norme spécifique aux instituts de formation. Selon la norme ISO 9001, la qualité est définie par *l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques d'un produit, d'un système, d'un processus à satisfaire les exigences des clients et autres parties intéressées*. L'institut est certifié pour : *Le développement et la réalisation de prestation de formation initiale d'infirmiers et d'aides-soignants*.

L'objectif est de mettre en valeur une organisation de la formation qui soit efficace pour satisfaire les besoins des étudiants et élèves dans une démarche de certification structurée et en constante évolution.

La démarche qualité fait partie intégrante de l'Institut, le système de management de la qualité mis en place nécessite l'implication de toute l'équipe. Celle-ci peut s'appuyer sur une organisation et un pilotage du système formalisés dans le Manuel Qualité

Le développement de cette démarche et son affirmation sont aujourd'hui un axe fort du projet de formation de l'Institut. La politique qualité est déclinée par la Direction au travers d'objectifs. Elle est portée à la connaissance de tous et vise à assurer la stabilité de l'organisation tout en favorisant le développement de l'harmonisation des pratiques et la fiabilité du dispositif. Elle est écrite pour trois ans, et intégrée dans le projet d'Institut.

La politique qualité 2020-2022

L'amélioration de la qualité au niveau institutionnel dépend en grande partie du développement d'une « culture de la qualité » parmi l'ensemble des collaborateurs. Le développement de cette culture impose une volonté institutionnelle et stratégique. Il s'agit d'une dynamique, un état d'esprit qui s'inscrit progressivement dans les pratiques professionnelles au quotidien.

Pour inclure tous les acteurs dans une culture partagée, les actions à mettre en place sont plurielles. Il s'agit de renforcer la démarche d'évaluation des pratiques, de déployer la

maitrise des processus qualité et d'organiser le management des audits internes afin de pouvoir engager l'institution dans un développement durable et former à la qualité.

L'engagement de notre institution depuis de nombreuses années dans un management et une culture qualité s'effectue au regard d'un contexte en évolution constante. Les contraintes budgétaires régissant les instituts de formations sanitaires et la baisse d'attractivité sont connues depuis quelques années. Le contexte réglementaire est quant à lui en pleine mutation, que ce soit en termes de gouvernance des instituts, d'accentuation de l'universitarisation des études et de la réingénierie de certaines formations.

Plus que jamais nous nous devons de garantir un enseignement de qualité. Cette démarche demande l'adhésion et l'implication de tous les acteurs. La continuité de la démarche de certification nous permet de structurer et d'évaluer notre management dans le cadre d'une réelle culture qualité.

L'amélioration continue du système de management de la qualité repose non seulement sur la direction qui en assume la responsabilité mais cela doit être aussi la préoccupation de l'ensemble des collaborateurs de l'institut de formation et ne peut avoir d'existence que par la synergie d'implication de tous les acteurs, créant ainsi une réelle plus-value en termes de culture qualité partagée.

Celle-ci doit s'inscrire tant dans la formation initiale que dans la formation continue au regard des attentes et exigences du Référentiel National Qualité.

Les axes stratégiques pour 2020-2022 sont les suivants :

✚ ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- *Sur la base de l'évaluation 2018-2019 :*
 - *définir l'organisation pédagogique en 2019-2022*
 - *réévaluer les missions des cadres pédagogiques, des référents d'année*
- *Poursuivre le projet de mutualisation avec l'institut de Saint-Venant*
- *Développer le partenariat avec l'Université (intervention universitaire, projets en partenariat, ...)*
- *Accentuer et favoriser le développement des outils numériques (plateforme d'échanges, simulation, E-learning...)*

✚ EVOLUTION REGLEMENTAIRE

- *Adapter l'institut aux évolutions réglementaires :*
 - *modifier la gouvernance de l'institut selon le nouvel arrêté du 17 avril 2018 pour la formation IDE et AS*
 - *Pérenniser le Service Sanitaire au sein de la formation*
 - *Intégrer l'obligation du service sanitaire au sein de la formation*
 - *Formaliser les nouvelles modalités d'admission « infirmier » en institut selon les arrêtés du 13 décembre 2018 et du 9 janvier 2019*
- *Poursuivre son engagement dans l'universitarisation*
- *Effectuer une veille réglementaire assidue concernant l'universitarisation.*

✚ ATTRACTIVITE DE L'INSTITUT

- *Poursuivre les actions d'informations effectuées auprès des collèges, lycées et écoles lors de forum*

- reconduire la journée « portes ouvertes » au sein de l'institut et maintenir les actions de communication vers l'extérieur en s'appuyant sur un plan de communication
- Valoriser les actions entreprises par les étudiants à l'extérieur en termes d'éducation et de prévention et favoriser la vie étudiante
- S'inscrire dans le cadre du Schéma Régional des formations paramédicales

POLITIQUE DE STAGES

- Optimiser les demandes auprès des établissements d'accueil
- Renforcer les partenariats avec les établissements principaux (CHRISO, Calais, Saint-Venant)
- Mettre en place une journée d'échange entre professionnels encadrants, équipes et cadres formateurs

PROFESSIONNALISATION DES « APPRENANTS »

- Mettre en place une journée découverte des activités de l'établissement support
- Renforcer les partenariats avec l'établissement support
- Organiser un « job dating »

Les objectifs globaux pour l'année 2020-2022 sont les suivants :

N°	Objectifs et description	Résultats
1	Avoir un taux de remplissage à la capacité d'accueil le jour de la rentrée (IDE et AS)	
2	Atteindre un taux de réussite des candidats présentés au Diplôme d'Etat Infirmier au moins égal à 90% .	
3	Atteindre un taux de réussite d'au moins 92% sans rattrapage pour la Mise en Situation Professionnelle du module 3 pour les élèves aides-soignants	
4	Atteindre une moyenne globale de satisfaction des enseignements pour les étudiants et élèves au moins égal à 90%	
5	Atteindre un taux de parcours de durée minimale pour les étudiants en soins infirmiers au moins égal à 70% (soit un parcours de 3 ans) et un taux de parcours de durée minimale pour les aides-soignants au moins égal à 90% (soit un parcours de 1 an)	
6	Atteindre un taux de satisfaction en stage sur le site du CHRISO d'au moins 90% .	
7	Avoir un taux d'insertion professionnelle égale à 50%	

CONCLUSION

Le projet de l'Institut de Formation du CHRSO, basé sur des valeurs de cohésion, solidarité et collaboration, veut être le fil conducteur du dispositif de formation des futurs professionnels que nous accueillons.

En accord avec les textes réglementaires qui régissent la formation, il met l'accent sur les axes prioritaires pour amener l'étudiant et élève à devenir le professionnel dont la population a besoin.

La qualité de la formation, de l'alternance, l'accompagnement que l'équipe pédagogique assure, sont autant d'éléments mis au service de cet objectif.

Ce projet se veut enfin dynamique, partagé par une équipe et évolutif. Pour cela, il nous faut être attentifs au contexte changeant des métiers auxquels nous formons, aux besoins de santé de la population pour mieux pouvoir y répondre, au profil enfin des jeunes que nous accompagnons vers la professionnalisation.

Tous les ans, ce projet sera évalué lors des journées pédagogiques et les projets qui viendront au fur et à mesure faire évoluer notre projet de formation seront intégrés.

L'implication de tous dans ce projet est la condition de sa réussite. Aussi l'équipe s'engage-t-elle au quotidien à mettre en œuvre les choix qui sont faits. Les étudiants qui quittent l'IFSI, à l'issue de leur formation, deviendront ainsi les professionnels que nous avons voulus.